31 mars 2020

## Règlement de votre loyer



Depuis le début de la pandémie du Coronavirus, et particulièrement depuis l'activation du stade 3 du plan de prévention et la mise en place d'un confinement sur l'ensemble du territoire depuis le 17 mars 2020, Val Touraine Habitat s'est organisé pour faire face à l'ampleur de la situation.

Dans le cadre des missions de service public qui sont les nôtres, j'ai privilégié autant que possible, comme je m'y étais engagé dans mon dernier courrier, la continuité des services aux locataires et des systèmes et outils de gestion indispensables pour le maintien des interventions urgentes de sécurité et d'entretien sur les sites, y compris en mode dégradé.

Ces derniers jours, de nombreuses communications officielles ont été faites, certaines d'entre elles ont pu être mal comprises. Je tiens donc à vous rappeler que le paiement du loyer mensuel par les locataires personnes physiques reste dû. En effet, seules les très petites entreprises en difficulté peuvent en solliciter la suspension.

Le versement de l'APL, dont bénéficie la moitié des locataires de Val Touraine Habitat, est maintenu par la CAF et la MSA, y compris en cas d'absence de déclaration mensuelle ou trimestrielle des ressources.

Cependant, je suis tout à fait conscient que cette période exceptionnelle puisse être synonyme, pour nombre de ménages, de difficultés financières amplifiées, avec notamment des diminutions importantes de ressources.

C'est pourquoi je vous invite, si vous êtes confrontés à un problème de paiement de votre loyer, à contacter sans attendre votre agence qui étudiera avec vous la mise en place de solutions de règlement en adéquation avec vos possibilités. Il est indispensable de réagir sans attendre pour ne pas risquer une aggravation de la situation. Pour terminer, je vous invite à respecter les mesures dites barrières pour à la fois se protéger et protéger les autres.

Sachant pouvoir compter sur le sens de la solidarité et des responsabilités de chacun d'entre vous, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) locataire, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

